



✉ 92 Montée de la Mairie - 73460 TOURNON
☎ 04 79 38 51 90 - 📩 mairie@tournon-savoie.com
🌐 <http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JANVIER 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE VINGT-TROIS JANVIER A 19H30

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
12	9	9

Date convocation	Date affichage	N° délibération
14/01/2026	14/01/2026	2026/06

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, RIMBOUD Christelle, CHEVRIER-GROS Sébastien, MURAZ-DULURIER Gilles

Absents : DRAGNEA Cindy, CHATELAIN Éric, GARDET-CADET Michel

Secrétaire : OMELTCHENKO Luc

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/06

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ARLYSÈRE ET LA COMMUNE DE TOURNON POUR LES MISSIONS D'HYDROCURAGE DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Les compétences Eau et Assainissement sont exercées par la Communauté d'Agglomération Arlysère depuis le 1^{er} janvier 2018.

La Communauté d'Agglomération Arlysère propose de faire bénéficier les communes du territoire de ses moyens humains et matériels pour des prestations d'hydrocurage des équipements communaux.

Ainsi, il est proposé de mettre en place une convention de prestation de services avec la CA Arlysère qui fixera les modalités de mise à disposition des moyens humains et matériels d'Arlysère pour des prestations d'hydrocurage des équipements communaux. Cette convention, dont le projet est joint en annexe, est établie pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ APPROUVE la convention de prestations de services pour les missions d'hydrocurage des équipements communaux entre la Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE selon les modalités ci-dessus
- ✓ AUTORISE Madame le Maire ou à défaut son représentant, à signer la convention et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
OMELTCHENKO Luc

Transmis au contrôle de légalité
Le **26 JAN. 2026**

Publié le **26 JAN. 2026**